

UN CONTEXTE PRÉ-VISIBLEMENT EXPLOSIF !

Durant la dernière décennie, la situation de la branche famille n'a pas cessé de s'aggraver, les alertes du SNFOCOS sont devenues récurrentes et malheureusement non prises en considération.

**Aujourd'hui et sans exagération, la situation dans le réseau des Caf est explosive.
La branche famille continue sa lente descente aux enfers !**

-A la **complexité croissante de la liquidation des prestations légales**, s'ajoute l'accroissement des charges conjoncturelles en tant que mesures remparts contre l'exclusion sociale (minima sociaux, dernier guichet recevant les usagers, substitution à l'État dans la Solidarité Nationale, sous-traitant des Conseils Départementaux, ...).

-**Alourdissement structurel des charges**, une évolution, nouvelles prestations en cours Intermediation financière, Ade, ...

- **Des réformes brutales et mal** objectivées d'économies budgétaires allocataires, des partenaires et des

- Cette dernière décennie a été **marquée** par des **projets de réorganisation**, (SNGpaie, formation, GED, Aripa-affichée et voulue par la Tutelle !

Sans oublier la **compilation de projets ambitieux et chronophages** : démarche une multitude de plans, de projets spécifiques, de pour l'action sociale.



réglementation complexe et en constante de COG telle que la Prime d'Activité,

préparées, motivées par des contraires aux besoins des salariés de l'Institution (réforme AL).

marquée également par **de grands mutualisation et externalisation** (Asfr...) sans la véritable optimisation

démarche et projets "pharaoniques", processus, MDR puis DQI puis DQI renouvelée, partenariats départementaux comme les CTG

-**Un SI incapable de répondre à la complexité de la législation**, aux réformes et aux attentes du pilotage malgré notamment les bricolages de Cristal et de SIAS et les nouveautés toujours décevantes de SI-Talent...

-**Une faible cohérence est relevée également dans des projets** dont les objectifs sont confus et redondants, RSE, RSO, QVT, développement durable, projet d'entreprise, sans que les caisses locales soient outillées à un pilotage cohérent et rationnel du fait **de l'appauvrissement en expertise, 1ere cible des ETP rendus !**

Face à ce contexte, il est désespérant de constater :

- **La non-compensation des charges** nouvelles et la poursuite de la restitution des postes.

- **La non-reconnaissance des salariés** avec une politique salariale et promotionnelle quasi nulle depuis 2010.

- **Le Mal-être au travail**, plus que dans aucune autre Branche de la sécurité sociale, les salariés des Caf en souffrent (perte de sens, travail non reconnu, absentéisme...).

Depuis une décennie rien n'a changé, au contraire, la situation s'aggrave !

La situation dans les Caf est de plus en plus problématique !

Augmentation des charges et baisse continue des effectifs

les chiffres parlent !

Une charge en augmentation importante et des moyens en baisse continue

Une comparaison sur une période de 4 ans, entre 2016 et 2019, laisse voir une nette augmentation des charges.

En nombre de pièces, 2016 enregistre 175.6 millions contre 208.8 millions en 2019, soit une **augmentation de 19 %**. Corrélativement, le nombre d'allocataire a augmenté, passant de 12.5 millions à 13.5 millions, **soit +8 %**.

La dématérialisation n'est pas synonyme de baisse de charges, elle impose d'autres modalités de réponses, les courriels allocataires sont en montée croissante, 5.9 millions de courriels en 2016 contre 6.7 millions en 2019 soit **14% de plus**.

A l'inverse, le nombre d'agents, capital humain de la branche, est en continuelle érosion !

En 2016, la branche était composée de 36675 agents. Au rythme des suppressions prévues par la COG actuelle, l'effectif sera **en 2020 de 34070 agents, soit 2605 postes en moins (-7%)**.

Des agents insatisfaits de leur rémunération, plus stressés et sans perspective d'avenir

Le Baromètre Social Institutionnel (BSI national 2018) mis en place par l'institution doit servir à quelque chose, les chiffres parlent :

1-La satisfaction globale des agents de l'institution est de 63 %, il est inférieur de 2 points à l'ensemble sécurité sociale et de 13 % de l'ensemble salariés français.

2-Satisfaction de la rémunération : 27 % de satisfaits pour la Branche contre 31 % pour la SS et 62% pour l'ensemble des salariés français.

3-Niveau de stress trop important : 36 % ont un niveau de stress trop important contre 35% pour l'ensemble SS et 20 % seulement pour l'ensemble salariés français.

4-Faibles perspectives d'avenir : 23% seulement pensent avoir des perspectives d'avenir au sein de la SS, encore moins au sein de l'organisme, 22% seulement !

Dans ce contexte, à la lumière de ces indicateurs au rouge,

la prise en compte des revendications du personnel de la branche famille est d'une urgence absolue !

REVENDEICATIONS DU SNFOCOS

**Monsieur le Directeur de la CNAF, les remerciements c'est bien,
MAIS NOUS EXIGEONS DÉSORMAIS DES ACTES,
ET UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE SUR PLUSIEURS POINTS :**

① Le SNFOCOS vous demande de défendre enfin un véritable management porteur de Valeurs pour une réelle Reconnaissance des cadres :

- Pour un exercice en pleine responsabilité : le Cadre est un salarié qui exerce des responsabilités particulières ou possède une expertise reconnue. Il doit participer à l'élaboration des orientations stratégiques de la direction puis les mettre en œuvre manière opérationnelle, efficace et efficiente.
- Pour la restauration de la confiance et l'instauration d'un Management Humain. Il faut favoriser la promotion sociale en Interne. Les cadres de la Sécurité sociale demeurent attachés aux principes fondamentaux de la Sécurité sociale et ne peuvent plus accepter une vision purement économique et financière de la gestion de notre institution. Le management doit essentiellement reposer sur des valeurs humaines et non sur des reportings toujours plus pesants pour l'Encadrement.
- Pour une politique de Formation plus ambitieuse pour faire face à ces nouveaux défis dans la branche Famille
- Pour un droit au bien-être, avec mise en place d'un diagnostic individuel, bilan de vie sociale, vie professionnelle et vie familiale.

② Le SNFOCOS vous demande une véritable politique de rémunération et de maintien du pouvoir d'achat :

- L'augmentation de la valeur du point de 7% en octobre 2021 et en octobre 2022
- Après 10 ans d'ancienneté, le cadre doit être obligatoirement mieux rémunéré que les collaborateurs qu'il encadre.
- Le maintien de nos avantages et acquis locaux et le respect de la Convention Collective Nationale.
- **Le niveau 6 pour tous les cadres managers après 5 ans d'ancienneté (dans le statut cadre) dans l'institution.**
- Les points de compétence garantis tous les 4 ans pour tous.

- Le niveau 6 pour les Travailleurs Sociaux, et les Contrôleurs PF et AS, les Cadres experts et fonctionnels après 10 ans d'ancienneté dans la fonction au sein de l'Institution)
- La revalorisation des coefficients de qualification de tous les techniciens au niveau 4 après 10 ans d'ancienneté (aujourd'hui, des TC sont toujours au niveau 3 après 35 ans d'ancienneté !)
- La mise en place d'une procédure d'accompagnement spécifique (y compris financière) pour faciliter la mobilité des prises de poste sans tuilage de l'encadrement.
- Des parcours de niveau pour 10% des personnels d'encadrement tous les ans !
- Extension de la prime de résultats à tous les Cadres, convertie en un 1/2 mois de salaire
- La Direction de la CNAF doit mettre en place une prime de responsabilité de 4 % du coefficient de qualification aux Cadres des fonctions supports : Informatique, Statistique, Logistique, Immobilier, Sécurité, Comptabilité...ayant une délégation spécifique de la DCF, pour notamment ordonnancer, valider les factures de dépenses, et qui engagent de ce fait leurs responsabilités personnelles en cas de litiges, contrairement aux autres cadres de mêmes niveaux qui n'ont pas ce type de délégation.

3 Le SNFOCOS vous demande l'arrêt des surcharges de travail des améliorations fortes des conditions de travail

- **L'arrêt des appels à candidatures à un niveau inférieur à celui du précédent titulaire du poste.**
- **L'arrêt immédiat de la Restitution des postes de l'Encadrement prévue par la COG**
- La mise en place de Formation « Gestion des conflits » pour tous les cadres de la relation service et les contrôleurs P.F. de tous les départements.
- La mise en place de mesures d'accompagnement et de prévention des risques liées à leur activité « isolée » pour tous les cadres du corps de contrôle et les travailleurs sociaux
- La Direction de la CNAF doit respecter les Fiches de poste, et reconnaître financièrement, et humainement tous les efforts effectués depuis des années par ces personnels, en s'appuyant notamment sur les E.A.E.A et les E.P.
- La Direction de la CNAF doit accompagner les changements en cours pour les cadres dont les activités sont en cours de mutualisation ou de réorganisation.
- Création d'un parcours professionnel pour les référents techniques permettant sous 18 mois d'accéder au premier niveau de manager de proximité.
- La Direction de la CNAF doit mettre en place en urgence une prime spécifique d'astreinte

enfin reconnue pour les cadres des Secteurs Fonctions supports : Sécurité, informatique et Immobilier, qui sont trop souvent sollicités professionnellement après leurs heures de sorties, le week-end et les jours fériés et qui répondent toujours présents à leur Direction sans aucune réelle reconnaissance financière.

4 Le SNFOCOS vous demandes des véritables possibilités d'évolution de carrière en interne et enfin une vision d'Avenir :

- Un renforcement des services de formation en interne de l'institution par :
La création de postes supplémentaires de formateurs, rémunérés comme tels
- La généralisation d'un service Réglementation (BOPR) dans toutes les Caf par :
la création de référents législations, réglementations et suivi des jurisprudences.
la création d'un véritable Pôle Logement dans toutes les CAF répondant aux besoins actuels.
la création d'un véritable Pôle Handicap dans toutes les CAF répondant aux besoins actuels.
- La reconnaissance des formations diplômantes et de véritables possibilités d'évolution de carrières pour les diplômés sans perte d'efficience.
- L'accompagnement, par la Direction de la CNAF, des changements en cours pour les cadres dont les activités sont en cours de mutualisation ou de réorganisation.
- L'évolution de tous les niveaux 6 vers un niveau 7 après 10 ans d'ancienneté.
- L'évolution de tous les niveaux 7 vers un niveau 8 après 10 ans d'ancienneté.
- L'évolution de tous les niveaux 8 vers un niveau 9 après 10 ans d'ancienneté.
- La mise en place de véritable détection de Management en interne avec l'aide et le repérage par les cadres de proximité, et par un tutorat des cadres en fin de carrières au volontariat.
- Le tuilage systématique de certains postes de cadres clés.



POUR LE SNFOCOS
LES CADRES DE LA
BRANCHE FAMILLE
ONT UN PRÉSENT,

UN FUTUR (AVEC TOUJOURS PLUS
DE CHARGES), MAIS PLUS DU TOUT
DE NOTION D'AVENIR.



TROP C'EST TROP,

**LES CADRES NE VEULENT PLUS ÊTRE DES OUTILS DE GESTION !
FAITES ENFIN BOUGER LES LIGNES !!!**

MOBILISEZ-VOUS LE MARDI 29 JUIN 2021 !

Nous demandons à être reçus et entendus au Ministère
sur ces revendications essentielles.

LETTRE AU MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ



Monsieur Olivier VERAN, Ministère des solidarités et de la santé

Ministre des solidarités et de la santé,

Monsieur le Ministre,

La Sécurité sociale a été durant plus d'un an sous le feu des projecteurs en première ligne dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Les pouvoirs publics n'ont eu de cesse de féliciter le travail d'amortisseur social essentiel de notre Institution, même si les salariés n'en ont pas vu de conséquences directes quant à leurs conditions de travail et leur rémunération.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons à nouveau à la Une, et plus particulièrement la branche Famille de la Sécurité sociale. Malheureusement, il ne s'agit plus de louer nos missions si essentielles mais de tirer à boulet rouge sur les Caisses d'allocations familiales. Le directeur général de la Caisse nationale d'allocations familiales, à lui-même dû intervenir au journal télévisé de France 2 pour tenter d'éteindre l'incendie. Un fait rarissime et même jamais vu de mémoire d'acteurs de la branche.

Là où le bât blesse est que la crise actuelle que traverse le réseau des CAF est présentée par les responsables de la Cnaf comme la conséquence de la réforme des APL. Or si cette réforme a effectivement fortement impacté le fonctionnement de nos caisses, elle a été le catalyseur de la crise actuelle et non la cause.

Les réelles causes de la situation catastrophique des Caf sont connues et dénoncées depuis de nombreuses années par l'ensemble des organisations syndicales de la branche :

- Réduction des moyens humains et financiers,
- Dégradation des moyens techniques,
- Précarisation des emplois et turn-over organisé (CDD),
- COG toujours plus exigeante avec une augmentation exponentielle des missions en totale déconnexion de la réalité de la capacité à faire des organismes et de leurs salariés.

Face à cette crise sans précédent qui place la branche Famille au bord du précipice, nous attendons une action rapide, concrète et profonde de la Tutelle. Nous demandons, M. le Ministre, à vous rencontrer le mardi 29 juin à partir de 14h où une délégation des salariés des CAF sera sur Paris, afin de trouver une issue rapide à cette situation qui ne pourra durer plus longtemps.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Alain Gautron

Secrétaire général SNFOCOS



Cyril Peltriaux

Secrétaire national CFDT PSTE



Patrick Lavaud

Secrétaire général CFE-CGC



Frédéric Belouze

Secrétaire général CFTC PSE



Denis Lalys

Secrétaire général FNPOS CGT



Laurent Weber

Secrétaire fédéral - Section fédérale FO



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL



Les fédérations CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC et SUD se sont rencontrées le 3 juin 2021 afin d'organiser ensemble une mobilisation nationale des salariés des CAF et de la CNAF.

La situation dans les CAF est désastreuse même si les difficultés rencontrées ne sont pas une nouveauté. La mise en place de la réforme sur les Aides au Logement les a accentuées, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase !

Le manque d'effectif, l'absence de reconnaissance du travail effectué, le recours systématique aux heures supplémentaires et à l'embauche de salariés en CDD, n'ont que trop duré ! A cela s'ajoutent les dysfonctionnements informatiques récurrents ! Tout cela nuit gravement à la santé des agents ! Les agents ont besoin d'être reconnus dans leurs missions.

Les réponses de la CNAF se veulent toujours rassurantes, ça ira mieux plus tard...

Face à cela, les réponses des directions locales sont bien disparates ! Si quelques-unes soutiennent les salariés en alertant la Caisse Nationale ; la majorité, au contraire, porte la réforme et met de fait la pression sur les salariés.

C'est pourquoi, les fédérations CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC et SUD exigent :

- L'arrêt immédiat des suppressions de postes
- Des embauches massives en CDI et la titularisation des CDD,
- Un système informatique fiable qui ne soit pas source d'erreur avec l'internalisation au niveau de la CNAF des différentes missions informatiques.
- L'augmentation de la valeur du point.

Devant l'urgence de la situation, les Fédérations CGT, FO, CFDT, CFE-CGC, CFTC et SUD, ont sollicité un rendez-vous auprès d'Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé et appellent l'ensemble du personnel des CAF et de la CNAF :

- A se mobiliser et être en grève le mardi 29 juin 2021
- A participer aux initiatives locales
- A organiser dès à présent les délégations des CAF qui les accompagneront au Ministère le 29 juin 2021 pour porter ensemble les revendications !

**Ensemble, fort de nos revendications,
Préparons et organisons la délégation au Ministère !
Soyons nombreux en grève
MARDI 29 JUIN 2021 !**



Syndicat National Force Ouvrière
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

**LE MARDI 29 JUIN 2021, TOUS LES CADRES DE
LA BRANCHE FAMILLE :**

EN GRÈVE

TOUS EN GRÈVE LE MARDI 29 JUIN 2021

**Journée
Demi-journée
55 minutes**